

Prévention des conduites addictives

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Être capable de mieux appréhender le phénomène des addictions et ses causes
- Repérer le cadre juridique de la santé en collectivité
- Identifier les réseaux et partenaires compétents en la matière
- Construire des mesures de prévention individuelles et collectives
- Réfléchir à sa posture et aux comportements à adopter face à un agent à risque ou en difficulté
- Découvrir des outils de repérage et d'accompagnement
- Identifier son rôle en fonction de son poste
- Être capable de mieux appréhender le phénomène des addictions et ses causes

Public Visé

Professionnels des ressources humaines, de l'encadrement, de la prévention des risques

Pré Requis

Aucun prérequis nécessaire

Objectifs pédagogiques

Être capable de mieux appréhender le phénomène des addictions et ses causes • Repérer le cadre juridique de la santé en collectivité Identifier les réseaux et partenaires compétents en la matière Construire des mesures de prévention individuelles et collectives Réfléchir à sa posture et aux comportements à adopter face à un agent à risque ou en difficulté • Découvrir des outils de repérage et d'accompagnement • Identifier son rôle en fonction de son poste Être capable de mieux appréhender le phénomène des addictions et ses causes

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Louis GOMBERT, fonctionnaire territorial pendant 15 ans, consultant/formateur spécialiste de la prévention Santé et Sécurité au travail depuis 2017

Parcours pédagogique

- **Point sur les addictions en France**
 - Pratiques addictives : quelles définitions ?
 - Addictions en France en quelques chiffres
 - Addictions au travail
- **Conduites addictives au travail**
 - Approche commune des addictions
 - . Définitions
 - . Mécanismes
 - . Effets des produits psychotropes
 - . Facteurs de vulnérabilité ?
 - Addictions aux produits psychotropes
 - . Alcool, cannabis, cocaïne, médicaments psychotropes, polyconsommation
 - Addictions sans produit
 - . Jeu pathologique, jeux d'argent, achats compulsifs, dépendance au travail...
- **Environnement juridique : la santé et la sécurité en collectivité**
 - Réglementation concernant la sécurité au travail
 - Réglementation concernant la consommation de produits addictifs sur le lieu de travail
 - Droits et devoirs de l'employeur public, de l'agent en matière de prévention, dépistages, sanctions...
 - Quelques cas jurisprudentiels
- **Lien entre travail et consommation**
 - Origine mixte liée à la sphère privée et professionnelle
 - Travail : enjeux collectifs et individuels
 - Souffrance au travail et consommation
- **Prévenir les conduites addictives au travail**
 - Prendre soin du travail et du collectif
 - Mesures de prévention : collectives et individuelles
- **Etudes de cas**
 - Quel est le rôle de l'encadrant ? Jusqu'où doit-il s'impliquer ? Quand doit-il intervenir ?
 - Comment mettre en évidence une pratique addictive ? Quels sont les signaux et les comportements d'alerte ?
 - Que faire face à un comportement mettant en cause la sécurité ou la réalisation

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

du travail ?

- Peut-on prendre la décision d'écarter provisoirement un agent de son poste ?
- Est-il possible de raccompagner un agent à son domicile ?

• **Assurer un entretien avec un agent à risque ou en difficulté**

- Temps d'interventions : objectifs
- Compréhension des mécanismes du déni
- Aider à la prise de conscience
- Les différents stades du changement
- Partenaires externes
- Méthodes et outils
- Retour d'expériences : proposition d'outils

Comprendre ce qui se joue et savoir agir pour permettre au collectif de travail de fonctionner

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 6 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 320.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 220.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org